



BMX ESSAIS 2019_2020

BMX Tavaux est une Section du Club Cycliste ACDTT
(Avenir Cycliste Damparis Tavaux et Région)

Découvrir le BMX

Les séances de découverte sont organisées les samedi matin 7, 14 et 21 septembre 2019 à la piste de BMX bois des Vernaux.

Il est nécessaire que l'enfant maîtrise bien son vélo, en descente et au freinage.

Pour des raisons pratiques les groupes sont limités à 10 participants environ.

Il est proposé à chaque enfant de faire une séance découverte un samedi matin suivie de deux séances le samedi après-midi.

Par la suite nous vous proposons de prendre la licence définitive ou bien, pour conforter son choix vous pouvez souscrire une licence d'accueil valable un mois, coût de 25€ qui seront déduits du coût de la licence définitive.

Horaires de la séance découverte du samedi matin : **9h15 à 10h00 pour les enfants de moins de 9 ans**

En fonction de la demande un deuxième groupe sera organisé de **10h30 à 11h15 pour les enfants de 9 ans et +**

Il est préférable de s'inscrire au préalable pour être assuré de pouvoir pratiquer, par mail à l'adresse suivante

pierre.guyot5@gmail.com en précisant la date, l'âge de l'enfant et ainsi qu'un N° de téléphone pour aviser si le groupe était déjà complet et qu'un autre créneau horaire soit proposé.

Conseils pratiques

Tenue : pantalon long grosse toile, type Jean (pas de Jogging), maillot manches longues, gants longs (pas de gants doigts coupés).

Le casque intégral, le vélo sont prêtés dans le cadre des essais découvertes.

Prévoir gourde d'eau

Règles de bonne conduite pour les Parents :

Stationner sur les emplacements autorisés, ne pas stationner sur la piste cyclable

Pour les 2 séances du samedi après la séance découverte

Horaires : **Samedi : 14h00 -15h30**

Arriver 15 minutes avant le début de l'entraînement et se présenter à la cabane.

Pendant le mois de septembre les vélos sont prêtés ainsi que les casques. En fonction de l'affluence il est possible qu'il n'y ait pas assez de vélo BMX, si votre enfant possède un VTT venir avec, ainsi il pourra rouler quand même.

La section BMX loue des vélo BMX à partir du mois d'octobre, si vous êtes intéressés le faire savoir au responsable des locations de vélo : Jean Claude LENORMAND (qui sera à la piste) ou par mail à lenormand_jeanclaude@yahoo.fr

Les casques ne seront plus prêtés au-delà de la validité de la licence d'accueil.

Avant tout achat de casque, vélo demander conseil à un entraîneur pour être conseillé, sur la taille du vélo notamment.

Il est possible de se procurer du matériel d'occasion en excellent état auprès des membres actuels qui renouvellent leur équipement. Les enfants grandissent vite !

La responsable de la section BMX : Blandine JUPILLE

bmxtavaux@yahoo.com

Toutes les informations pratiques sont publiées sur le site de la section : bmxtavaux.com